

## Le sacrement de réconciliation au regard du Rituel issu de Vatican II (février 2025)

On évoque souvent les difficultés que rencontre aujourd'hui le sacrement de réconciliation, en particulier la confession individuelle. Il y a celles qui relèvent d'une pratique d'autrefois, parfois peu adéquate. Il y a aussi celles qui relèvent des difficultés existentielles que suscitera toujours la notion biblique de « péché ». Spontanément, elle ne fait pas mes délices dans la mesure où le péché me renvoie à la face obscure et ambiguë de moi-même, à mes « tentations ». Elle me renvoie aussi à cette relation constituante de la foi que l'Écriture appelle « l'obéissance » comme accueil et consentement en profondeur à la Parole d'un Autre sur mes choix de vie. Ce consentement est l'enjeu même de tout combat spirituel. Il y aura donc toujours face au sacrement de réconciliation des réticences : une conversion à travailler, à évangéliser.

### Un Rituel méconnu

Mais on peut se demander si nous ne rajoutons pas des obstacles à ce travail spirituel par un déficit d'ordre pastoral. Suite au Concile Vatican II, en 1978, un nouveau Rituel du sacrement de la pénitence et de la réconciliation a été édité en français. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il est resté quasi lettre morte dans plusieurs de ses intuitions. En particulier dans son insistance à situer la Parole de Dieu comme étant le point de départ de la démarche sacramentelle. En effet, le nouveau Rituel demande qu'on laisse d'abord la Parole de Dieu nous révéler l'amour de Dieu. Et c'est elle qui, alors – et par voie de conséquence – nous révélera notre péché. Les célébrations communautaires de la réconciliation ont davantage intégré cette dimension mais si peu les démarches de « confession » personnelle.

Nous avons pris l'habitude de partir d'un bon « examen de conscience ». Il s'avère vite que celui-ci nous mène le plus souvent à un catalogue plus ou moins large (suivant l'affinement ou le libéralisme de notre « conscience ») de fautes répétitives qui entraîne la réaction bien connue : « C'est finalement toujours la même chose que je vais dire » ...

Or, dans le Rituel, le sacrement de réconciliation ne part pas de l'examen de notre conscience : il part d'une écoute de la Parole de Dieu comme lieu où se révèle d'abord l'amour de notre Dieu.

Et c'est une libération car notre conscience spontanée est faite pour une bonne part des interdits et des impératifs moraux que nous avons assimilés dans la longue histoire de nos rapports avec les autres. Ce « Sur-moi », comme on l'appelle, est évidemment essentiel dans notre croissance humaine et relationnelle. Mais il a aussi ses limites : car il y a des appels à l'amour évangélique auquel mon Sur-moi n'a pas été sensibilisé, ou que je n'ai pas intériorisés. Par contre, il y a des « tu dois » et des « il faut » que j'ai assimilés et qui ne sont pas tous source de croissance et de vie. C'est bien pourquoi le Rituel prend un autre chemin : c'est « *la Parole de Dieu (qui) éclaire le croyant pour lui faire discerner ses péchés, l'invite à la conversion et à la confiance en la miséricorde divine* » (RR 17).

### Etre centré sur Dieu et non sur notre Moi idéal

C'est pourquoi, il est proposé de mettre des textes bibliques à la disposition des pénitents pour se préparer au sacrement et pouvoir ainsi « *confesser l'amour de Dieu en même temps que notre péché* » (n° 16). Il est fort à parier que je ne dirai sans doute plus « toujours la même chose » si je pars de l'Écriture en la laissant me surprendre. C'est pourquoi le Rituel invite (n° 67) à partir d'un texte biblique qui m'a interpellé récemment, ou d'un passage lié au temps liturgique en cours, d'une des lectures du dimanche qui précède, ou encore des

lectures du jour que beaucoup méditent aujourd'hui grâce aux revues « *Prions en Eglise* » ou « *Magnificat* ».

Il s'agit donc de prier et méditer sur ce que cette Parole que Dieu me donne à entendre aujourd'hui : voilà où je reconnais la bonne nouvelle de la bonté de Dieu face à laquelle je discerne alors mes prises de distance, mes refus, mes résistances. A ce moment, mon regret ne sera pas de ne pas correspondre à l'image idéale que j'ai de moi-même (ou que mon Sur-moi exige de moi). Mon regret ne sera pas centré sur ma personne. Je serai centré sur Dieu, sur la révélation de son amour qui dépasse tout ce que je peux imaginer, qui inlassablement se *donne par-delà* mes refus, qui me *par-donne* et me relance sur le chemin de son alliance. Je viens reconnaître ce qui en moi fait obstacle à cette grâce dont il ne cesse de me combler, je confesse ce qui dé-crée ce que l'Esprit réalise dans ma vie et dans la vie des autres.

Le Rituel demande qu'on veille « *à ne pas ritualiser* » (n° 67) ce temps d'écoute de la Parole de Dieu et qu'on soit souple dans la manière de le mettre en œuvre : le pénitent le fait avant, ou il le fait en dialogue avec le prêtre. L'important est l'enjeu : comment – même en dehors des célébrations communautaires - intégrer dans la confession individuelle cette écoute préalable de la Parole de Dieu, ce qu'elle me révèle de Lui et de moi-même ?

Un aveu qui se fait prière

Dans ce temps fort de célébration qu'est un sacrement, me voilà invité alors à dire à la fois en quoi je reconnais l'amour de Dieu, et en quoi cela me révèle mon péché. A le dire dans une parole d'aveu, c'est-à-dire dans une parole vraie, inspirée par l'Esprit, habitée par l'amour – dite à devant un autre, témoin du Christ ici présent. Les sciences humaines nous en ont montré la richesse : elles ont mis en lumière le rôle libérateur de la parole, « indispensable pour objectiver et mettre à distance notre vécu passé, afin de mieux assumer notre histoire personnelle », comme le souligne Mgr Doré, évêque de Strasbourg.

Le dire à un prêtre peut être parfois exigeant et même éprouvant. Mais cette démarche d'aveu est-elle si dramatique dans le quotidien de la vie chrétienne, si cet aveu est ancré dans les appels de la Parole de Dieu, dans l'attention à ce que l'Esprit voudrait me faire vivre ? Il s'agit moins de réciter une liste de péchés, que de prier en vérité devant le prêtre sur ce que la Parole révèle de mes manques de foi, d'espérance et d'amour. De prier Dieu, devant ce tiers qu'est le prêtre, mais aussi - ajoute le Rituel – de prier avec lui.

En effet, et c'est un aspect lui aussi trop souvent négligé, le Rituel demande que « *chaque fois que c'est possible, prêtre et pénitent prient ensemble* » (n° 72-73,76), soit en récitant ensemble le Notre Père, soit en priant un psaume, soit en « s'exprimant spontanément », ce qui est moins difficile aujourd'hui pour de nombreux chrétiens. Quoi de plus beau, pour un prêtre, que de prier avec celui qui vient se confesser en disant par exemple avec lui un Notre Père où les deux ensemble demandent à Dieu : « Pardonne-nous nos offenses ». C'est la relation entre le prêtre et le pénitent qui en est changée : je suis prêtre pour toi, dans ce pardon donné ; je suis chrétien avec toi, dans ce pardon demandé ensemble.

Un échange de parole noue cette réconciliation : face à la Parole de Dieu, je confesse à la fois son amour et mon péché. Le Seigneur – par la parole du prêtre - me répond par sa parole de pardon. Cette absolution se donne accompagnée d'un geste d'imposition des mains : un appel à l'Esprit et un envoi en mission. Me voilà devenu témoin de la miséricorde infinie du Seigneur, artisan de son pardon, semeur de réconciliation.

+ Jean-Luc Hudsyn